

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2007)
Heft: [2]: Histoire militaire

Artikel: La situation du Cachemire
Autor: James, Michael
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

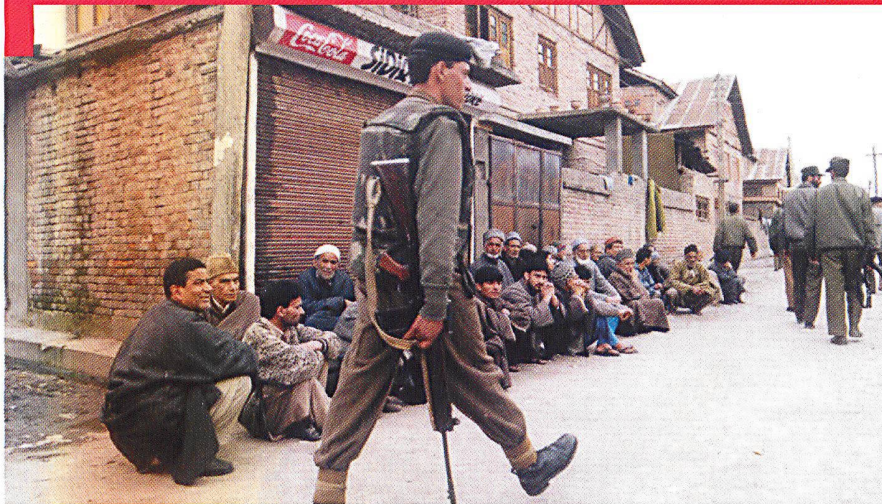
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La situation du Cachemire

Michael James

Etudiant en MA de Relations Internationales

Le Cachemire est une région d'Asie du Sud qui n'a pas vu la paix, la liberté et la sécurité depuis fort longtemps. Après plusieurs siècles de règne impérial, une partie du Cachemire est devenue une part de la République laïque d'Inde, alors qu'une autre partie fait désormais partie de la République islamique du Pakistan. Une troisième partie, plus petite, est aujourd'hui occupée par la Chine.

L'histoire de ce territoire est la clé de la compréhension des bases du conflit indo-pakistanaï et représente, à terme, la clé de la résolution pacifique de celui-ci. Le dernier règne sur le Cachemire a été celui du Maharajah Hari Singh, un homme détesté par la population musulmane de son Etat, pour son régime autocratique et anti-islamique. Ce dernier a légué le territoire au gouvernement indien par un document d'Accession, que beaucoup remettent aujourd'hui en cause dans la mesure où le Maharajah ne disposait ni du droit de rédiger un tel document, ni de la légitimité sur son propre territoire, contesté par des groupes rebelles islamiques locaux.

Ici se trouve le nœud du conflit. Le Pakistan s'est en effet séparé de l'Inde, en tant que nation créée pour les Musulmans autrefois marginalisés en Inde. La majorité religieuse du Cachemire implique, selon les Pakistanais, son intégration au nouvel Etat. De son côté, l'Inde fait valoir son acte d'Accession.

Les raisons véritables de ces luttes sont stratégiques et commerciales, en raison d'abondantes ressources naturelles : l'eau et un fort potentiel agricole. Ces raisons expliquent le déclenchement de trois conflits successifs : en 1947, 1965 et 1971.

La région connaît de graves violations des Droits de l'Homme, ainsi qu'un sévère déficit de développement et un fort chômage, qui entraîne de larges portions de la population dans la misère, la peur, l'agacement et un

état de révolte quasi permanente. A aucun moment la population locale n'a été démocratiquement consultée. Ceci a conduit à la naissance de nombreuses organisations militantes qui s'opposent à l'oppression du gouvernement indien. Ces rebelles sont qualifiés de « terroristes » par le gouvernement indien et justifient, ainsi, une présence et une action militaires permanentes dans la région.

En 1947, lorsque la question du Cachemire a été pour la première fois amenée devant l'Organisation des Nations Unies, l'Inde a refusé d'être entendue sur un pied d'égalité avec le Pakistan, qui a de son côté manifesté ouvertement son hostilité. Le 31 décembre 1947, Nehru a ainsi écrit au Secrétaire général de l'ONU : « Afin d'écarter l'idée, fausse, que le gouvernement indien utilise la situation actuelle à Jammu et au Cachemire dans le but d'enregistrer des gains politiques, le gouvernement indien souhaite faire savoir clairement que dès que les terroristes (« raiders ») seront écartés (« driven out ») et que la normalité sera restaurée, la population de l'Etat décidera librement de son sort et cette décision sera prise en accord avec les usages démocratiques universellement acceptés du Plébiscite ou du Référendum. »¹

Plus de 50 ans sont passés et les Kashmiris n'ont toujours pas connu la « normalité ». Le plébiscite tant attendu n'a pas non plus eu lieu.

La position indienne est que le Cachemire est formellement un territoire faisant partie de l'Inde, en fonction d'un document légal. Ainsi, les demandes pakistanaises sont illégitimes. La position pakistanaïse est, au contraire, que le Maharajah a été renversé par son peuple et n'avait donc plus de légitimité sur l'Etat kashmiri, encore moins celui de le léguer au gouvernement indien.

Une autre dimension de ce différend est la guerre sainte (*jihad*) encouragée par le Pakistan, qui a entraîné l'expulsion d'au moins deux Pandits de la région,

¹ Jawaharlal Nehru, cité dans : *Danger in Kashmir*, p. 98.

assurant aux Musulmans une majorité populaire en cas de plébiscite.

Le chemin de la Paix

La solution la plus pragmatique à cette dispute viendra peut-être d'une source inattendue : du dictateur militaire pakistanais, le général Pervez Musharraf. Ce dernier a en effet proposé une formule en quatre points :

- La démilitarisation de la région convoitée. Ceci doit s'effectuer de façon unilatérale, par l'Inde et le Pakistan, sous les auspices d'un cessez-le-feu garanti par l'ONU, qui devrait alors organiser un plébiscite dans la région.
- Le gouvernement autonome. Le gouvernement par les Kashmiri implique qu'autant l'Inde que le Pakistan devront ajouter à leurs propres intérêts partisans et bilatéraux, ceux de la région autonome.
- L'assouplissement des frontières existantes. La raison première des hostilités entre l'Inde et le Pakistan est le contrôle territorial du Cachemire. Si la région est divisée selon le plébiscite, il n'y aura plus de justification pour le maintien et le renforcement de forces militaires considérables dans et autour de la région. Des coopérations plus productives pourraient alors voir le jour, notamment en matière de commerce et de communications, pour autant que la frontière devienne plus perméable.
- Une supervision et des garanties internationales, de l'ONU et des puissances régionales. Celles-ci sont nécessaires afin d'assurer que les deux parties

opèrent dans l'intérêt des populations prises entre les feux de leurs voisins. Les nouvelles frontières devront être reconnues par la Communauté internationale.

Le plan de Paix paraît relativement simple. Cependant, sa mise en pratique est un défi. L'obstacle le plus important est le manque de volonté indienne d'abandonner des territoires. Le gouvernement indien doit être convaincu que les questions territoriales doivent céder la place à la volonté des peuples. L'état de désespoir actuel est en effet une cause d'instabilité et de désordre, ainsi qu'un ferment pour l'infiltration de mouvements « terroristes ».

L'opinion publique indienne doit être mise au courant de la situation actuelle au Cachemire. En effet, le gouvernement est parvenu jusque ici, en manipulant les principaux médias, à occulter l'information sur le sujet. Une demande de transparence est une première étape, qui doit précéder la pression que peut exercer la Communauté internationale sur le gouvernement indien. Les médias locaux doivent, eux aussi, prendre leurs responsabilités, défendre l'information et la vérité.

La situation n'est pas nouvelle mais elle est aujourd'hui urgente. Il s'agit de la résoudre avant qu'elle ne prenne une dimension incontrôlable. Il s'agit de faire en sorte que nous voyions la dernière génération d'enfants kashmiri grandir parmi le bruit des explosions et des tirs. Que ceci soit un véritable test de la démocratie indienne.

M.J.

